



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

23 MARS 2026

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15
Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT, BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE, BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

ELECTION DU MAIRE

Mme CHASSIN, doyenne de l'assemblée, a pris la présidence et a fait appel à candidature pour le poste de Maire. Elle a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions des articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants :	15
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de bulletin blanc	1
Suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Ont obtenu : M. LAURENT Serge : 14 voix

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 23/03/2026
- Publié le : 23/03/2026
- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

23 MARS 2026

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15
Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT, BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE,

BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

Règlement du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Il doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Après avoir pris connaissance du règlement, le conseil municipal,

- Approuve à l'unanimité le règlement du Conseil Municipal.

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 23/03/2026

- Publié le : 23/03/2026

- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

23 MARS 2026

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15

Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT,
BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE,

BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

**Délibération adoptant les règles de
Publications des actes destinées
Aux communes de moins de 3500
Habitants.**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,
- Vu le décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicités, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Monsieur le Maire indique que l'ordonnance et le décret du 07 octobre 2021 susvisés ont modifiés les règles de publication des actes des collectivités territoriales. Il précise que pour les communes de moins de 3500 habitants, les modalités de cette publicité devront être choisies et fixées par délibération de l'assemblée délibérante : affichage, publication sur papier, ou sous forme électronique. A défaut de délibération, les actes seront obligatoirement publiés sous forme électronique. A cet effet, les assemblées locales concernées sont invitées à se prononcer sur le choix retenu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter la modalité de publicité suivante : Publicité des actes de la commune par publication sous forme électronique, sur le site internet de la commune.
- Charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant

de l'Etat le : 23/03/2026

- Publié le : 23/03/2026

- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Copie déposée à la
Préfecture du Cher, le

23 MARS 2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15
Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT, BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE, BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

Détermination du Nombre
D'adjoints

M. le Maire indique qu'en application de l'article L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de déterminer le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit quatre adjoints maximum et un adjoint minimum.

Sur proposition de M. le Maire, après en avoir délibéré avec 15 voix pour.

Le Conseil Municipal,

- FIXE à quatre le nombre d'adjoints qui seront élus pour assister le Maire.

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant de l'Etat le : 23/03/2026
- Publié le : 23/03/2026
- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

23 MARS 2026

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15
Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT,
BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE,
BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

Election des Adjoints

L'élection se fait au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel et avec obligation de parité. Une liste de quatre adjoints a été soumise au vote, comprenant : 1ere adjointe : Mme CADIOT Patricia, deuxième adjoint : Mr BOUQUELY Frédéric, 3ème adjoint : Mme CHASSIN Marie-José, 4ème adjoint : Mr METGE Willy

Nombre de votants :	15
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de blanc	0
Suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

La liste des adjoints a obtenu 15 voix

La liste ayant eu la majorité absolue, les adjoints sont immédiatement installés.

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant

de l'Etat le : 23/03/2026

- Publié le : 23/03/2026

- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22 / site déposé à la

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Préfecture du Cher,

2 3 1453 3333

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15
Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT,
BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE,
BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

Indemnité du Maire et des
adjoints

Pour faire suite au renouvellement des Conseils Municipaux, M. le Maire invite les conseillers à fixer le taux des indemnités de fonction perçues par le Maire, les adjoints et le conseiller municipal délégué à compter du 23 mars 2026.

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal,

- FIXE le taux de l'indemnité du Maire à 51 % du dernier indice terminal de la fonction publique.
- FIXE le taux de l'indemnité du 1er adjoint à 18 % du dernier indice terminal de la fonction publique.
- FIXE le taux de l'indemnité du 2ème, 3ème et 4ème adjoint à 15% du dernier indice terminal de la fonction publique.
- PRECISE que le versement des indemnités interviendra à compter du 23 mars 2026.

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 23/03/2026
- Publié le : 23/03/2026
- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Acte déposé à la
Préfecture du Cher.

23 MARS 2026

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15

Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT, BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE, BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

**DELEGATION DE POUVOIR
AU MAIRE**

Le Conseil Municipal, pour faciliter la bonne marche de l'administration, doit délibérer pour donner au Maire, pour la durée de son mandat, pouvoir sur une partie des délégations prévues par l'article L 2122-22 ET L2122-23 du code général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- Le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du Conseil Municipal :
- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables jusqu'au seuil de passation de marché formalisé, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes ;
- De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

- De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- D'ester au nom de la commune toutes les actions en justice ou de défendre la commune dans toutes les actions intentées contre elle ;
- De donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000 € ;
- D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L 240-1 et suivants du code de l'urbanisme.
- D'autoriser, au nom de la Commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
- D'agir au nom de la commune en première instance, en appel, en cassation, devant les juridictions administratives, civiles, pénales en tant que demandeur ou défendeur.
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, délégué par la Communauté de Communes des portes du Berry pour des projets d'habitation,

M. le Maire indique que cette délibération est à tout moment révoquée et que la présente délégation sera exercée uniquement par le Maire.

Il souligne que le Maire rendra compte à chaque réunion de Conseil Municipal de l'exercice de cette délégation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE à l'unanimité de donner ces délégations de pouvoir au Maire.

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant

de l'Etat le : 23/03/2026

- Publié le : 23/03/2026

- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

*Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le*

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

23 MAR 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15

Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT, BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE,

BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

DELEGATION DE FONCTIONS DES ADJOINTS

Chaque adjoint aura des délégations de fonction réparties de la manière suivante :

Madame CADIOT, première adjointe : - Budget - Finances
- Administration générale
- Affaires sociales
- Secrétariat
- Signature de toutes correspondances et tous actes en matière d'urbanisme réglementaire soit : toute décision relative à l'occupation et à l'utilisation du sol régies par le code de l'urbanisme, les actes administratifs en matière d'urbanisme et fiscalité de l'urbanisme en l'absence de Monsieur le Maire
- Signature des dépenses et des recettes en l'absence du Maire
- Etat-Civil en absence du Maire

Monsieur BOUQUELY, 2ème adjoint : - Ecole, jeunesse, professeur et sport
- Référent personnel des écoles
- Numérique
- Communication
- Signature des dépenses et des recettes suivant l'ordre du tableau
- Etat-Civil suivant l'ordre du tableau

Madame CHASSIN, 3ème adjointe : - Représentation de la commune lors des manifestations extérieures
- Fêtes et Cérémonies
- Calendrier des manifestations
- Publications communales
- Vie associative
- Signature des dépenses et des recettes suivant l'ordre du tableau
- Etat-Civil suivant l'ordre du tableau



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Monsieur METGE Willy, 4ème adjoint : - Référent personnel du service technique
- Suivi des chantiers
- Travaux
- Assainissement
- En charge du patrimoine bâti et non bâti
- Signature des dépenses et des recettes
suivant l'ordre du tableau
- Etat-Civil suivant l'ordre du tableau

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 23/03/2026
- Publié le : 23/03/2026
- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

1/2 a été déposé à la
Préfecture du Cher, le

23 MARS 2026

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15

Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT,
BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE,

BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

**ELECTION DES MEMBRES DU
CCAS**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-4 à L. 2122-7,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L.123-6 et R.123-7 et R.123-8,

Considérant que le nombre des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est fixé par délibération du Conseil Municipal,
Considérant que l'article R.123-7 du Code de l'action Sociale et des familles prévoit que le Conseil d'administration du centre communal d'action sociale est présidé par le Maire et qu'il comprend en nombre égal des membres élus en son sein par le Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire parmi les personnes non-membres du Conseil Municipal mentionnées au quatrième alinéa de l'article L.123-6,

Considérant que conformément à l'article R.123-8 du Code de l'action sociale et des familles, les membres élus en son sein par le Conseil Municipal, le son au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Considérant que la liste suivante a été déposée :

Liste 1 : Patriciat CADIOT,
Cécile CROCHET MARTIGNE,
Daniel BRUNET,
Katia PRIN,
Johanna GREVAIN

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré ;

- Fixe à l'unanimité le nombre de membre du Conseil d'administration du Centre Communal d'action sociale à 10 en plus du Maire,

- Sont élus à 15 voix la liste des membres suivants : Patriciat CADIOT, Cécile CROCHET MARTIGNE, Daniel BRUNET, Katia PRIN, Johanna GREVAIN

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 23/03/2026
- Publié le : 23/03/2026
- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

23 MARS 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15

Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT, BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE,

BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

ELECTION DE MEMBRES AUX DIVERS ORGANISMES

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la demande du quart des membres du conseil municipal, il a été procédé à l'élection publique des membres du Conseil Municipal devant représenter la commune au sein de divers organismes. Monsieur le Maire fait appel à candidature pour chaque syndicat.

SDIS 18 : Yannick MALTHET

CIT 18 :

Titulaire : Frédéric BOUQUELY

Suppléant : Yannick MALTHET

C.L.C.T (CdC PB):

Titulaire : Frédéric BOUQUELY

Suppléant : P. CADIOT

Pays Loire Val d'Aubois :

Titulaire : S. LAURENT

Suppléant : P. CADIOT

Les Riverains de l'Aubois :

Titulaire : M-J CHASSIN

Syndicat intercommunal de ramassage scolaire

Titulaire : C. CROCHET MARTIGNE

Suppléant : F. REZONVILLE

Syndicat Départemental d'Energie du Cher : SDE 18

Titulaire : Julia BERTHIER

Suppléant : S. BONNOT



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Syndicat Intercommunal de défense des Intérêts des Communes
Riveraines de la Loire et de son canal :

Titulaire : S. LAURENT

Suppléant : D. BRUNET

Canal de Berry

Titulaire : P. CADIOT

Suppléant : Y. MALTHET

Syndicat de l'eau

Titulaire : F. BOUQUELY

Titulaire : P. CADIOT

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 23/03/2026
- Publié le : 23/03/2026
- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Acte déposé à la
Préfecture du Cher

23 MARS 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers
en exercice 15

Présents 15

Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 17 mars 2026

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT, BRUNET, REZONVILLE, CAMPEAUX

Mmes CADIOT, CHASSIN, NOPPE, PRIN, CROCHET MARTIGNE,

BERTHIER, GREVAIN

EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame CADIOT Patricia

DESIGNATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES REPRESENTANTS AUPRES DES ASSOCIATIONS LOCALES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les commissions sont créées à l'initiative du Conseil Municipal et doivent respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de constituer les commissions municipales ci-dessous et d'en élire les membres en respectant le principe de la représentation proportionnelle :

Commission Travaux
Commission Budget – Finances
Commission Environnement - Fleurissement – Agricole
Commission Communication
Commission scolaire
Commission du personnel
Commission Fêtes et Cérémonies
Commission Défense
Représentant CNAS
Commission d'Appel d'Offres
Délégué Sécurité Routière
Commission Délégation de Service Public
Commission des Impôts Directs
Commission Commerces, Artisans et Services
Natura 2000

Ceci étant exposé.

Considérant que Monsieur le Maire est président de droit de chaque commission. Le Conseil Municipal a approuvé l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- Décide de constituer les commissions telles qu'elles ont été présentées

- Décide, au titre de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au vote à bulletin secret.



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

- Procède à l'élection des membres des 15 commissions, selon le principe de la répartition proportionnelle des élus au sein de l'assemblée communale, le Maire étant président de droit des commissions municipales.

Commission Travaux :

Stéphane BONNOT, Willy METGE, Frédéric BOUQUELY, Jean-Claude CAMPEAUX, Patricia CADIOT, Yannick MALTHET.

Commission Budget – Finances :

Stéphane BONNOT, Willy METGE, Frédéric BOUQUELY, Jean-Claude CAMPEAUX, Patricia CADIOT, Yannick MALTHET, Julia BERTHIER, Marie-José CHASSIN, Fabien REZONVILLE.

Commission Environnement - Fleurissement – Agricole

Environnement-Propreté : Jean-Claude CAMPEAUX, Fabien REZONVILLE, Virginie NOPPE, Yannick MALTHET

Fleurissement :

Marseilles-les Aubigny :	Julia BERTHIER
Cours les Barres :	Cécile CROCHET MARTIGNE
Torteron :	Katia PRIN, Willy METGE
Cuffy :	Virginie NOPPE
Beffes :	Jean-Claude CAMPEAUX
La Guerche-Sur-l'Aubois:	Marie-José CHASSIN
Jouet-Sur-l'Aubois :	Marie-José CHASSIN, Virginie NOPPE, Julia BERTHIER

Agricole : Jean-Claude CAMPEAUX

Journée environnement : contact avec le(s) partenaire(s) Daniel BRUNET

Commission Communication :

Bulletin municipal : Marie-José CHASSIN, Intervenant extérieur
Laurence BALLERAU,

Comité d'idées et Comité de lecture (bulletin & info mairie) :

Julia BERTHIER, Virginie NOPPE, Karine BOULANDET, Cécile CROCHET MARTIGNE

Infos-Mairie :

Site Internet : Secrétariat de Mairie

Page Facebook : Monsieur LAURENT, Garde Champêtre

Commission scolaire :

Frédéric BOUQUELY, Cécile CROCHET MARTIGNE, Virginie NOPPE

Commission du personnel :

Patricia CADIOT, Fabien REZONVILLE, Marie-José CHASSIN, Jean-Claude CAMPEAUX

Commission Fêtes et Cérémonies :

Porte drapeau : Jean-Claude CAMPEAUX

Tous les élus

Commission Défense :

Stéphane BONNOT, Yannick MALTHET

Représentant CNAS :

Patricia CADIOT : déléguée élue

Marie-France LAURENT : déléguée pour les agents

Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires (3) : Stéphane BONNOT, Willy METGE, Frédéric BOUQUELY

Suppléants (3) : Marie-José CHASSIN, Patricia CADIOT, Jean-Claude CAMPEAUX

Délégué Sécurité Routière :

Stéphane BONNOT, Yannick MALTHET, Jean-Claude CAMPEAUX

Commission Délégation de Service Public :

Titulaires (3) : Frédéric BOUQUELY, Patricia CADIOT, Yannick MALTHET

Suppléants (3) : Stéphane BONNOT, Marie-José CHASSIN, Willy METGE



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Date d'envoi à la
Préfecture au Cher, le

23 MARS 2026

Commission des Impôts Directs :

24 personnes à proposer à la Préfecture (12 élus + 12 extérieurs) : 6 de chaque collège seront désignés par la Préfecture :

Jean-Claude CAMPEAUX, Cécile CROCHET MARTIGNE, Johanna GREVAIN,
Marie-José CHASSIN, Willy METGE

Frédéric BOUQUELY, Yannick MALTHET, Daniel BRUNET, Stéphane BONNOT,
Serge LAURENT, Katia PRIN, Patricia CADIOT

Commission Commerces, Artisans et Services

Julia BERTHIER, Johanna GREVAIN, Jean-Claude CAMPEAUX, Fabien
REZONVILLE

Natura 2000 : Marie-José CHASSIN



AJ-SEP :

Amicale des Chantiers de l'Atlantique :

Sapeurs-pompiers :

Aubois de Terre et de Feu :

Les Bambins Jouettois :

Club Karaté Judo :

CODAME :

Culture en Jouet :

Enjoué :

Génération Mouvement « Les Amis Jouettois » :

Génération Manettes :

Foyer des Jeunes :

Jouet in Country Dance :

L'Amicale Pétanque :

La Bécasse « Sté de Chasse » :

La Gaule « Sté de Pêche » :

La Guilde des Commerçants & Artisans Jouettois :

Motard Club :

OLVA olympique Loire Val d'Aubois :

Les Papys Volants :

Les Randonneurs jouettois :

Yoga :

Yannick MALTHET

Patricia CADIOT

Frédéric BOUQUELY,

Jean-Claude CAMPEAUX

Serge LAURENT

Marie-José CHASSIN

Patricia CADIOT

Johanna GREVAIN

Marie-José CHASSIN

Fabien REZONVILLE

Daniel BRUNET

Fabien REZONVILLE

Cécile CROCHET

MARTIGNE

Marie-José CHASSIN

Daniel BRUNET

Jean-Claude CAMPEAUX

Willy METGE

Johanna GREVAIN

Yannick MALTHET

Frédéric BOUQUELY

Serge LAURENT

Fabien REZONVILLE

Daniel BRUNET

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 mars 2026

- Transmis au représentant

de l'Etat le : 23/03/2026

- Publié le : 23/03/2026

- Mis en ligne le : 23/03/2026

Le Secrétaire

CADIOT Patricia

Le Maire,

Serge LAURENT